

INFORMATIONS

CONTEXTE

Un logiciel est souvent développé par des dizaines de contributeurs travaillant en partenariat ou sous-traitance et intégrant parfois plusieurs centaines de composants tiers ayant chacun leurs licence d'exploitation.

La situation technique et juridique qui en résulte n'est pas toujours facile à cerner :

- **Comment réaliser un projet logiciel dans un environnement juridique sécurisé ?**
- **Comment identifier les différents type de logiciels et ses composants ?**
- **Qui en est vraiment propriétaire ?**
- **Comment préparer et négocier les contrats d'exploitation d'un logiciel ?**
- **Comment m'y prendre ? Quels sont les bons réflexes ?**

La réponse à ces questions constitue un des enjeux centraux de la gestion et de l'exploitation à risque contrôlé du patrimoine immatériel logiciel de l'entreprise et de sa qualité juridique.

Ce cycle de formation a pour objectif de fournir un cadre méthodologique outillé pour la maîtrise juridique, à coût et durée raisonnable, du cycle de développement et d'exploitation d'un logiciel développé à plusieurs en réutilisant des composants logiciels préexistants.

Cette formation a été conçue par l'IEEPI et Inria, dans le cadre du consortium de valorisation thématique CVSTENE. Elle est suivie par un comité pédagogique auquel participent des experts du monde de l'Industrie des éditeurs logiciels, représentants de PME innovante et de grand groupe de haute technologie.

LIEU ET FRAIS DE FORMATION

LIEU : INRIA - PARIS

2 rue Simone Iff
75012 Paris

TARIF : 4 250 € NET.

Les frais de pause et de restauration sont offerts.

Un tarif réduit de 3 900 € net est applicable, sous conditions, aux PME indépendantes (moins de 250 employés) et aux Universités (hors EPST et EPIC). Nous contacter pour toute précision.

MODES DE PAIEMENT

Tous nos tarifs sont nets. L'IEEPI n'est pas assujetti à la TVA.

• PAR CHÈQUE

Le chèque doit être établi à l'ordre et adressé à :
IEEPI - 1 RUE CASSINI
67400 ILLKIRCH

• PAR VIREMENT

Sur le compte de l'IEEPI :
en indiquant le nom du participant.
FR76 1470 7500 2070 2180 4422 351 CCBPFRPMTZ

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (extraits : consulter notre site web pour plus de détails)

L'IEEPI est un organisme de formation continue enregistré sous le n° 42670352867 (ne vaut pas agrément).

Toute annulation doit être confirmée par écrit. Les frais d'annulation sont les suivants :

- Plus de 14 jours calendaires avant le début de la formation : 90€ de frais administratifs seront facturés.
- Entre 14 jours calendaires et 3 jours calendaires avant le début de la formation : 50% des frais de formation seront facturés.
- Moins de 3 jours calendaires avant le début de la formation : les frais d'inscription seront facturés en totalité.

Cependant un remplacement par un collègue peut être effectué sous condition (nous contacter).

Les organisateurs se réservent le droit d'apporter toute correction utile au programme et aux intervenants.

RENSEIGNEMENTS

E-mail : ieepi@ieepi.org - Tél. 03 88 65 50 29 - Fax 03 69 20 02 39

Un partenariat avec Allistene et Inria

Allistene est une alliance regroupant la CDEFI, le CEA, le CNRS, la CPU, Inria et l'Institut Mines Télécom, dans le but de favoriser la recherche et l'innovation dans le numérique. Elle a fondé et porté le consortium de valorisation thématique CVSTENE de 2013 à fin 2016, pour soutenir des actions mutualisées dans le domaine du transfert de technologie.

Ce cycle complet sur la propriété intellectuelle et le licensing des logiciels a été co-construit dans ce cadre avec l'IEEPI, afin d'accompagner la montée en compétences des métiers du transfert et de l'innovation et plus généralement, des métiers liés à l'industrie du logiciel.



Inria, en tant que partenaire privilégié dans la conception de ce cycle et dans le suivi pédagogique du cursus, continue d'y apporter son soutien.

Inria accueille le cycle dans ses locaux parisiens :
2 rue Simon Iff 750012 PARIS.



IEEPI

INSTITUT EUROPÉEN ENTREPRISE
ET PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
www.ieepi.org

L'IEEPI est un organisme de formation dédié aux aspects économiques et stratégiques de la Propriété Intellectuelle.

Inria

INVENTEURS DU MONDE NUMÉRIQUE

www.inria.fr

Inria est un organisme public de recherche, dédié aux sciences et technologies du numérique.

CYCLE LOGICIELS PI ET LICENSING DES LOGICIELS 2018

en partenariat avec :
Inria
INVENTEURS DU MONDE NUMÉRIQUE



* La façon la plus sûre de faire voyager vos idées | Nous formons à la PI



IEEPI

INSTITUT EUROPÉEN ENTREPRISE
ET PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

CYCLE LOGICIELS 2018

PI ET LICENSING DES LOGICIELS

module 1

LOGICIELS : ASPECTS TECHNIQUES ET MODES DE PROTECTIONS

14 et 15 mars 2018

SPÉCIFICITÉS ET ENJEUX DES LOGICIELS

- Qu'est-ce qu'un logiciel ?
- Glossaire technique indispensable
- Quels sont les différents types de logiciels ?
- L'environnement et le développement du logiciel
- La production du logiciel et les outils associés

ARTICULATION ENTRE LOGICIEL ET PI

- Articulation entre brevet et droit d'auteur
- Quel type de protection pour quel objectif ?
- Comparaison des différentes politiques de brevetabilité à l'international (USPTO, OEB, INPI)
- Le cas de la protection des bases de données
- Les mesures pratiques

module 2

LICENCES LOGICIELLES : COMPATIBILITÉ ET POLITIQUE PI

5 et 6 avril 2018

LES LICENCES LOGICIELLES ET LEUR COMPATIBILITÉ

- Carte d'identité d'une licence
- Les droits attachés à une licence
- Les grandes familles de licences
- La compatibilité entre licences des composants constitutifs et le modèle d'exploitation de l'assemblage

LA POLITIQUE PI DES LOGICIELS

- Détermination du statut juridique
- Les 3 dimensions impactant la politique PI :
 - Les contributions externes
 - L'utilisation de code de tiers
 - La publication sous licence open source
- Définition de politique PI pour développement logiciel et mécanisme de mise en œuvre

module 3

GÉRER LA PI DES LOGICIELS : METHODOLOGIE ET OUTILS

17 et 18 mai 2018

MÉTHODOLOGIE OUTILLÉE D'ANALYSE DE LA PI : PRINCIPES, ÉTAPES, OUTILS

- Pourquoi et quand faire des analyses juridiques de codes ?
- Comment faire ?
 - Le statut juridique du logiciel
 - La méthodologie : les étapes et outillage
- Les outils de traçabilité et de code mining
 - Etat de l'art
 - Présentation des outils

ETUDE DE CAS

- Mise en pratique en groupe sur un 'Use Case' complet permettant de dérouler toute la méthodologie et les différentes étapes d'analyse juridique du logiciel
- Travail en groupe et débriefing de la journée

module 4

RÉDIGER ET NÉGOCIER LES CONTRATS D'EXPLOITATION DES LOGICIELS

12 et 13 juin 2018

CONNAÎTRE LES CARACTÉRISTIQUES DES CONTRATS D'EXPLOITATION DES LOGICIELS

- Les principes de base
- Les schémas de licensing
- Les spécificités du contrat de transfert de logiciel
- Les clauses essentielles du contrat de transfert
- Témoignage d'un praticien en entreprise : échange de bonnes pratiques

NÉGOCIER LES CONTRATS D'EXPLOITATION DES LOGICIELS

- Les spécificités du contrat de transfert de technologie
- Préparer une négociation
- Organiser matériellement une séance de négociation
- Les facteurs clés pour une négociation réussie
- Mise en situation de négociation

PRINCIPAUX INTERVENANTS

- Thibault BOUVIER, Conseil en propriété industrielle,
 - Sébastien CAMPION, Ingénieur logiciel (Inria),
 - Magali FITZGIBBON, Ingénieur valorisation et Juriste PI (Inria),
 - Luc GRATEAU, Ingénieur valorisation de la recherche (Inria),
 - Benoît MARECHAL, Orange Labs - Licensing Manager (Orange),
 - Jérémy PAPPALARDO, Juriste PI et NTIC,
 - Franck ROBERT, Avocat spécialisé en propriété intellectuelle,
 - Guillaume ROUSSEAU, Maître de conférences (Université Paris Diderot),
 - Jean Baptiste SIRAND, Senior Legal Counsel Intellectual Property (Dassault Systemes),
 - Indiana ZURBACH, Juriste PI et NTIC (SATT Ouest Valorisation).
- (Liste non exhaustive et susceptible d'être modifiée)*

PUBLIC CONCERNÉ

Business developer, Responsables PI ou valorisation, Chargés de valorisation ou ingénieurs d'affaire, Licensing manager, Chefs de projets ou Ingénieurs de développement, Juristes, Ingénieur brevet...

OBJECTIFS

- Appréhender l'univers technique du logiciel et l'acquisition du vocabulaire adéquat afin de faciliter le dialogue avec des opérationnels.
- Connaître une méthodologie définissant et déterminant le statut juridique d'un logiciel à composants en vue d'en assurer sa liberté d'exploitation.
- Acquérir les bonnes pratiques pour développer et exploiter un logiciel en maîtrisant les droits de PI.
- Concevoir et mettre en œuvre des schémas de développement, des contrats d'exploitation et de licensing d'un logiciel fondés sur la maîtrise de la PI.

APPROCHE PÉDAGOGIQUE

La formation s'appuie sur des apports méthodologiques complétés par des grilles d'analyse ou des référentiels et la présentation d'outils permettant d'analyser les logiciels de grande taille, à coût et durée optimaux. Le cursus intègre également de nombreux cas pratiques et exemples de situations réelles.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

- ▶ Un module vous intéresse plus particulièrement ? Suivez le séparément !
- ▶ **Contactez Emmanuelle Diehl au 03.88.65.50.27 ou www.ieepi.org pour toute précision.**

ILS TÉMOIGNENT...

J'ai pu acquérir le bon vocabulaire pour discuter avec les opérationnels dans le cadre d'une licence logicielle grâce à cette formation.

Je me suis constituée un réseau que je n'hésiterai pas à solliciter par la suite.

Juriste PI en entreprise

La formation m'a donné une vue d'ensemble du sujet, de la technique au juridique, en passant par les aspects protection intellectuelle. J'ai désormais une meilleure appréhension de l'objet logiciel et de son fonctionnement. Je peux donc mieux décliner les enjeux et les conséquences dans les contrats.

Chargée d'affaires SATT

La diversité des profils des participants et des intervenants confrontés à des problématiques différentes en matière de logiciels est un vrai plus de la formation. Son contenu pratique m'a donné des clés pour avancer plus efficacement au quotidien sur la problématique des logiciels libres.

Juriste dans la Recherche

CYCLE LOGICIELS 2018

PI ET LICENSING DES LOGICIELS

BULLETIN D'INSCRIPTION (VAUT BON DE COMMANDE)

À COMPLÉTER ET RETOURNER À : IEEPI, Parc d'innovation - 1 rue Cassini - 67400 ILLKIRCH
Tél : 03.88.65.50.29 - Email : ieepi@ieepi.org ou à faxer au 03.69.20.02.39.

Nom du participant : Prénom :

Société :

Fonction : Service :

Adresse :

Tél : Fax : E-mail :

Nom et prénom du responsable formation :

Adresse :

Tél : Fax : E-mail :



Je m'inscris au Cycle Logiciels 2018 « PI et Licensing des logiciels » - Paris
Les enseignements du Cycle Logiciels sont constitués de 4 modules de 2 jours.

Inscription	Tarif 2018	Tarif réduit 2018*
Cycle Logiciels	4250 €	3900 €

Je m'inscris au(x) module(s) isolé(s) suivant(s)

<input type="checkbox"/> Module 1	Logiciels : aspects techniques et modes de protection	14 et 15 mars 2018	1250 €	1150 €
<input type="checkbox"/> Module 2	Licences logicielles : compatibilité et politique PI	5 et 6 avril 2018	1250 €	1150 €
<input type="checkbox"/> Module 3	Gérer la PI des logiciels : méthodologie et outils	17 et 18 mai 2018	1250 €	1150 €
<input type="checkbox"/> Module 4	Rédiger et négocier les contrats d'exploitation des logiciels	12 et 13 juin 2018	1250 €	1150 €

Ci-joint un chèque à l'ordre de l'IEEPI

Règlement à réception de la facture

Règlement effectué par un organisme collecteur

TOTAL du coût de formation NET =

À :

Le :

Norm du signataire :

Cachet et signature :
Le signataire a pris connaissance des conditions générales de vente (accessible sur www.ieepi.org/tarifs-et-conditions) et les accepte.

Les pauses et déjeuner sont offerts. Afin de favoriser les échanges entre participants, intervenants et organisateurs, le déjeuner est pris en commun (de 12h30 à 14h00 généralement).

* Tarif réduit accordé aux participants issus de PME (moins de 250 employés, non détenues à plus de 40 % par un groupe) et aux Universités (hors EPST et EPIC). Les CPI et avocats ne sont pas éligibles au tarif réduit.